

20
24

RAPPORT ANNUEL

FÉDÉRATION DES
RÉGIES DES
QUARTIERS DE
WALLONIE ASBL



FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL

RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2024

Approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2025.

Editeur Responsable : Frédéric HALLEZ, Président.

Siège Social

3/2, rue des Briqueteries - 7100 Saint-Vaast.

Enregistré au n° d'entreprise : 0743.836.382

www.federe.be

© Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie ASBL.

ÉDITO

Cinq ans après sa création, la Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie dresse un premier bilan plus que positif de son action.

Aujourd'hui, elle fédère presque toutes les Régies des Quartiers de Wallonie et s'impose comme l'interlocuteur incontournable du secteur, dans tous les champs d'action où les Régies déploient leur énergie.

L'année 2024 marque un tournant important. Après avoir accompagné les premiers pas de la Fédération, notre coordinateur historique passe le relais. Nous lui rendons hommage pour son engagement fondateur et ouvrons avec enthousiasme un nouveau chapitre, au moment même où s'installe une nouvelle législature régionale, riche de nouveaux défis et d'opportunités à saisir.

La nomination de notre nouveau coordinateur, couplée à l'arrivée d'une chargée de communication sectorielle, renforcera notre visibilité, notre dynamisme et notre capacité d'action. Plus que jamais, la Fédération affirme sa place incontournable dans le paysage du logement en Wallonie.

En 2024, nous avons poursuivi notre ancrage dans l'économie sociale et accentué notre ouverture à l'Europe, grâce notamment à l'Association Européenne des Régies des Quartiers et au programme Erasmus+. Cette dynamique européenne nous enrichit, nous inspire et renforce la portée de notre action.

Dans un contexte de mutations profondes, les Régies des Quartiers continuent de faire preuve d'une résilience exemplaire. La Fédération est, et restera, à leurs côtés : pour les soutenir, les outiller et faire grandir ce modèle unique, innovant et profondément humain.

Ensemble, nous transformons les défis en opportunités et construisons, jour après jour, des quartiers plus solidaires, plus dynamiques et plus vivants.

#FÉDÉRÉ

FRÉDÉRIC HALLEZ
PRÉSIDENT DE FÉDÉRÉ



SOMMAIRE

EDITOPAGE 3

Une année de défense et d'engagementsPAGE 5

Une action au plus proche des habitants.....PAGE 6

Un renforcement du cadre de Fédéré.....PAGE 7

LES MISSIONS DE FÉDÉRÉPAGE 8

AXE 1 : ReprésenterPAGE 9

AXE 2 : Échanger.....PAGE 11

AXE 3 : Engager.....PAGE 14

AXE 4 : FormerPAGE 15

LES ANNEXES DU RAPPORT

Composition des instances.....PAGE 17





UNE ANNÉE DE DÉFENSE ET D'ENGAGEMENTS

Le secteur des Régies des Quartiers s'est attelé en 2024 à défendre ses intérêts et surtout ceux des bénéficiaires de nos infrastructures.

Notre secteur a dû réaffirmer sa plus value et le besoin d'engagements mutuels tout en renforçant le besoin de mettre en avant le modèle des Régies des Quartiers.

L'année 2024 a été parsemée de deux échéances importantes au niveau politique tant elles conduisent à des modifications majeures dans une certaine partie de la dynamique propre de notre secteur.

Notre secteur a suivi de près les deux échéances électorales importantes : les élections régionales et communales. Deux niveaux de pouvoir extrêmement important pour les Régies.

Nous avons rapidement rencontré le Cabinet de la Ministre du Logement afin de lui assurer notre volonté de poursuivre une collaboration saine et sereine. Nous avons également démontré notre volonté de participer activement à la Déclaration de Politique Régionale.

Le secteur des Régies des Quartiers a, encore en 2024, du démontrer l'importance de son rôle dans les quartiers et auprès des publics paupérisés.

Il a fallu, également, apporter dans nos démarches des moyens nouveaux qui doivent garantir à notre secteur d'être reconnu au même titre que l'ensemble des autres familles d'opérateurs subventionnés par le secteur du logement.

Cette année 2024, nous a permis de renforcer les engagements des Régies de Quartiers et de remettre en lumière nos publics cibles : les habitants des quartiers dans les lesquels nous sommes implantés.

PARTICIPATION À
DES TABLES
D'ÉCHANGES ET DE
CONCERTATION EN
LIEN AVEC L"

**ELECTION
RÉGIONALE EN
WALLONIE**

MISE EN PLACE
D'UNE DYNAMIQUE
SECTORIELLE
ENTRE LES

**OPÉRATEURS
DU LOGEMENT
ET DE L'ACTION
SOCIALE**



UNE ACTION TOUJOURS AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

56

NOMBRE DE RENCONTRES
DÉDIÉES À LA
THÉMATIQUES INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE

12

ECHANGES LIÉS À
L'ACCOMPAGNEMENT ET À
DES PROJETS AU COEUR
DES QUARTIERS PAR LES
MEMBRES

LIEN VERS LE RAPPORT EMIS EN 2024



Après avoir revu la structure de concertation au niveau des instances officielles du Forem, il a été plus qu'utile et nécessaire d'en éprouver les mécanismes afin que ces derniers puissent correspondre aux intérêts de tous les opérateurs et donc de tous les publics bénéficiaires.

En parallèle, il a fallu appuyer le développement de projets nouveaux pour les membres. Il s'agit, notamment, de nombreuses concertations initiées avec des opérateurs. Des échanges pour construire des quartiers plus vert, plus engagé, plus résilient.

Le contexte particulier de 2024 n'a pas permis de voir aboutir des appels à projets plus conséquents (financiers). Cela n'a cependant pas limité l'émergence de partenariats potentiels avec Tata Bycyclette, Projet Mana Auro, etc.

En parallèle, l'année 2024 a vu également l'émission du rapport des activités de la Loterie nationale. Un rapport utile dans le développement qualitatif des outils de promotions des actions de la Fédération et de nos membres.



UN RENFORCEMENT DU CADRE DE FÉDÉRÉ

2024, par une entame particulière, a dû très vite conduire à la construction d'une réponse plus structurée aux différentes difficultés qui étaient rencontrées en termes d'engagements et de structuration RH.

En effet, Fédéré s'est dotée d'une référente pour les questions relatives à la politique du logement ainsi qu'un référent pour les questions relatives à la politique de l'insertion socioprofessionnelle.

Un changement dans la forme afin d'en garantir une poursuite plus aisée et surtout d'en faciliter la construction.

A ceci s'est très rapidement adjoint le souhait et l'ambition d'étoffer le cadre RH. Là où des moyens s'avèrent être complexes à obtenir, il a fallu œuvrer pour en garantir une certaine forme d'accès.

C'est dans ce sens que Fédéré s'est portée porteuse d'une demande d'obtention d'un Maribel Social liée à la CP 329.02. Une demande qui a été couronnée de succès puisqu'elle a permis l'obtention d'un budget "complet" destiné à couvrir l'embauche d'un ETP complet pour Fédéré à durée indéterminée.

De quoi pouvoir entrevoir une restructuration en interne et d'entrevoir la mise en place d'une équipe plus engagée dans les démarches en lien avec les objectifs que se fixent la Fédération.

C'est donc une année 2024 qui se porte sur une tournante structurelle qui devra également en appeler à d'autres dans le développement de la Fédération.

CRÉATION DE
RÉFÉRENTS SUR LES
MATIÈRES
CENTRALES QUE
SONT LE

**LE LOGEMENT
ET L'ISP**

NOMBRE
D'ÉCHANGES AVEC
LES RELAIS DES
PLATEFORMES SOUS-
RÉGIONALES

17

MONTANT OCTROYÉ
DANS LE CADRE DE
L'OBTENTION DU
MARIBEL CP 329.02

50.250

NOMBRE D'ETP QUI
SERA CRÉÉ À LA
SUITE DE CETTE
OBTENTION.

1

LES MISSIONS DE FÉDÉRÉ EN 2024



AXE 1 - REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET RELAYER LES PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES.

FédéréRé a adopté 5 objectifs opérationnels qui permettent d'atteindre cet axe historique qui est la pierre angulaire de l'ensemble de nos démarches et l'essence même d'une Fédération.

Les engagements de FédéréRé s'inscrivent, bien évidemment, dans les deux axes de missions principales des Régies des Quartiers que sont la Politique du Logement et l'Insertion Socioprofessionnelle des Habitants qui occupent la place centrale dans les rencontres et concertations. Nous avons également été présents dans d'autres concertations telles que l'Action Sociale, l'Économie Sociale, le Développement de Projets, le développement international, etc.

L'année 2024 a conduit à **193** participations de FédéréRé dans des instances, échanges ou concertations en lien de près ou de loin avec les thématiques des Régies des Quartiers. Ce chiffre témoigne de l'attrait pour le secteur mais aussi d'une véritable diversification des thématiques qui peuvent être suivies dans le cadre des missions opérées par les Régies des Quartiers.

Ce sont également plus de **40** sollicitations auxquelles FédéréRé n'a pu, du fait de la limite de son cadre, participer. Ces impossibilités se lient principalement à des choix de développement ou à des engagements nouveaux qui devaient être postposés.

L'émission d'avis sur les matières et problématiques des Régies des Quartiers s'est inscrit en 2024 dans un processus de défense et de promotion des actions et engagements du secteur. FédéréRé a eu l'occasion d'émettre **4** avis écrits et plus de **40** interpellations orales sur des projets ou engagements s'inscrivant dans les missions des Régies des Quartiers.

Nous avons poursuivi la mise à jour de notre site Internet www.federe.be avec notamment la diffusion de **5** publications. Cependant, l'année 2024 a été caractérisée, également, comme une année charnière avec une modification du cadre RH et l'arrêt, fin 2023, des missions du Chargé de Communication (Article 60). Une situation qui a, tout naturellement, eu un impact certain dans la poursuite des bonnes pratiques initiées en 2023 et qui malheureusement n'ont pas pu, toutes, se poursuivre. En 2025, grâce à l'arrivée d'une chargée de communication sectorielle (Maribel), le travail pourra reprendre.





Le renforcement de la philosophie et du modèle des Régies des Quartiers s'inscrit dans une forme de dialogue du quotidien. Les interpellations ainsi que les échanges dans des cénacles de concertation s'inscrivent tous comme des moyens qui visent à promouvoir la philosophie et le modèle des membres.

L'année 2024 a été, également, une occasion particulière puisqu'elle a permis de s'appuyer sur les rendus de 2023 et du trentième anniversaire des Régies des Quartiers. L'ensemble de ces documents de travail ainsi que des expériences tirées ont permis d'être des outils indispensables dans la promotion de cette philosophie.

En 2024, ils ont été complétés par un choix d'interventions pertinentes et ciblées visant à accroître l'intérêt que peut revêtir le modèle. Une lecture positive plus que démonstrative afin d'accroître un engagement en faveur des résultats probants du terrain.

Le travail engagé en 2024 s'inscrit dans une perspective essentielle. Celle qui vise à définir de façon succincte et construite la vision que nous défendons du logement accompagné. C'est dans ce sens que Fédéré s'est inscrit dans une démarche commune avec les autres opérateurs pour mettre en place un débat sur la question de l'habitat en Wallonie. Le tout dans les prescrits, évidemment, du plaidoyer commun des opérateurs partenaires mais également de notre Mémoire.

Cependant, de nombreux échanges se sont également vu être consolidés à posteriori même des élections de juin. En effet, l'année 2024 dans sa seconde moitié a permis de voir émerger une concertation sous un nouveau format où la place de chacun devient aussi celle qui doit être occupée et celle que l'on doit entendre.

C'est également dans ce cadre que Fédéré s'est investi, avec une grande partie de ses membres, dans la défense du modèle et de l'approche particulière que porte le secteur en ce qui concerne le logement accompagné. Que ce soit le mardi 2 avril 2024 via le débat co-organisé par Fédéré ou le 7 octobre 2024 au travers d'une table-ronde à laquelle Fédéré était convié et d'ateliers ou de stands au sein desquels les Régies étaient largement représentées. Le travail initié par les Régies des Quartiers ne cesse de faire valoir son intérêt et il est évident que c'est dans une poursuite qui se maintiendra toujours au profit des premiers bénéficiaires, les habitants.

**LIEN QR CODE POUR LE CP SUR
LE DEBAT DES POLITIQUES SUR
LA QUESTION DE L'HABITAT
ACCOMPAGNE EN WALONIE**



AXE 2 - OPÉRER L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS ET DES BONNES PRATIQUES ENTRE LES MEMBRES.

L'opérationnalisation des échanges d'informations et des bonnes pratiques entre les membres peut être le fruit d'échanges informels ou de concertations structurées. Cependant, dès qu'elle s'opère au travers d'outils, elle en devient structurellement complexe.

L'obtention d'un Maribel en 2025 permettra de développer une approche plus réfléchie et structurée de la problématique pour identifier des indicateurs prioritaires à obtenir mais aussi pour identifier les outils les plus accessibles et exploitables pour les membres et FédéRé.

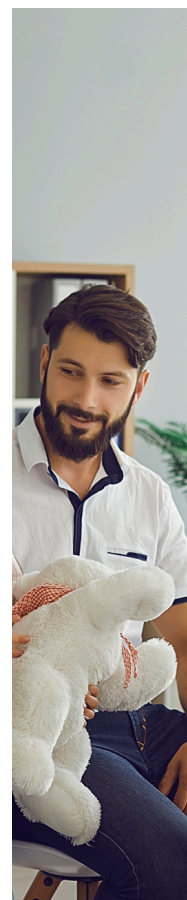
Le soutien recherché dans le modèle d'approche propre aux Régies des Quartiers doit passer par le développement d'une vision humaine au cœur des réalités et des fonctionnements de nos membres. C'est aussi par ce biais que nous nous devons et que nous opérons de façon réfléchie le développement d'outils de communication structurés et commun depuis une refonte réalisée en 2023. Un travail acharné de forme qui doit aussi conduire à une analyse coûts opportunités dans les modèles qui sont choisis. Que ce soit sur le vocabulaire, sur la longueur des rendus comme sur la nature des sujets qui sont traités.

Participer à tous les niveaux à l'élaboration et à la réalisation de la politique du logement est d'une importance capitale. Cela permet de mieux comprendre les besoins locaux comme régionaux, d'inclure une diversité de perspectives, de renforcer la légitimité des politiques, de favoriser l'innovation, d'assurer un suivi efficace, et de renforcer le tissu social. En effet, il s'agit également d'accroître la capacité de lecture des membres et des éventuels autres familles d'opérateurs.

Il doit cependant s'agir d'une approche participative et inclusive qui doit être la clé pour élaborer des politiques du logement qui soient justes, efficaces, et adaptées aux réalités de chaque opérateur dont nous faisons partie.

Cette participation s'inscrit donc dans des fondements en faveur d'une inclusion de tous puisque la participation de multiples acteurs doit permettre de bénéficier d'une diversité d'idées et de solutions innovantes.

Les habitants et les acteurs locaux peuvent proposer des initiatives originales et adaptées à leur contexte spécifique et FédéRé doit s'inscrire dans une dynamique de promotion et de partage des expériences uniques qui sont celles de nos membres.



L'année 2024 a été, encore plus que n'importe quelle autre année, l'occasion de pouvoir voir émerger un ensemble d'engagements commun entre les différentes familles d'opérateurs du secteur du logement et de l'action sociale. En effet, cette année a conduit le Secteur des Régies des Quartiers à devoir apporter des réponses claires et construites dans une dynamique d'identification de ses engagements mais aussi dans une perspective de mise en réflexion de ces derniers.

C'est donc ainsi qu'est né le Plaidoyer Commun des Acteurs du Logement reprenant 7 propositions principales pour œuvrer à lutter contre la forme d'impasse à laquelle se livre la question de l'habitat en Wallonie en 2024. Une dynamique de propositions construites entre les Fédérations (AMA-ARCA-Fédéré-Rapel-RDWH et l'UWAIS).

Un travail qui s'inscrit dans une dynamique en faveur d'un accompagnement global en réponse mais surtout en solution de prévention indispensable à la pratique commune de tous les opérateurs actifs de près ou de loin avec la question du logement accompagné.

Les défis n'en restent pas moins nombreux et il est évident que le travail des acteurs du logement doit s'inscrire dans une dynamique commune ou il vise à encore plus de transversalité et de vision attachée au besoin de répondre de façon adaptée aux problématiques des habitants.

48

NOMBRE DE
CONCERTATION EN
2024 AVEC DES
OPÉRATEURS OU
REPRÉSENTANTS DU
LOGEMENT

**ENGAGEMENTS
DES ACTEURS
ELIS**

PARTICIPATION AU
MARCHE COMMUN
RELATIF AUX
ACTEURS OFS ET AU
FLW SUR LES

**LIEN QR CODE
POUR LE PLAIDOYER COMMUN DES
OPERATEURS DU LOGEMENT**



Dans un environnement en constante évolution, la capacité à anticiper et à s'adapter aux changements réglementaires, normatifs et juridiques est cruciale pour notre secteur. Le développement d'une veille structurée et la poursuite d'une veille continue dans ces domaines sont essentiels.

Cependant, nous constatons, du fait du cadre limité, encore quelques difficultés en termes d'anticipation des changements et d'adaptations rapides à ces derniers bien que des efforts importants ont été réalisés en la matière encore en 2024.

En 2024, la Fédération avec l'appui de tous ses membres, a pu remettre des avis sur différents projets ou travaux en lien avec les missions des Régies des Quartiers. Qu'il s'agisse d'un travail en lien avec les engagements du secteur en matière d'action sociale (plan de sortie de la pauvreté) ou d'engagements au sein des instances mises en place pour la concertation des OFS.

**LIEN QR CODE SUR L'ENGAGEMENT RQ
LORS DE LA JOURNEE DU SECTEUR DE
LA SWL**



AXE 3 - ENGAGER LES MEMBRES ET LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR EN Y INTÉGRANT UNE VISION MULTI PARTENARIALE

L'axe 3 est une consécration des relations qui s'établissent entre Fédéré en tant que représentant sectoriel et l'ensemble des familles, acteurs, structures engagés dans des thématiques en lien avec les missions et engagements des Régies des Quartiers.

L'année 2024 fut l'occasion de reprendre le plan de rénovation des logements publics et le marché auquel s'adjoint le secteur pour Fédéré et quelques unes des Régies investies dans le projet. 4 rencontres se sont tenues sur un projet d'accompagnement des ménages subissant des rénovations et un rapport a été déposé sur le projet à la Loterie Nationale

L'année 2024 a été toute particulière en matière de développement d'actions avec des partenaires. Ce sentiment, renforcé par la période électorale, s'est vu également être mis en avant au travers des nombreux engagements de la Fédération dans le cadre de sa participation à des concertations. Il y a eu près de 19 échanges multi partenariaux qui s'inscrivent dans des démarches de promotion, de débat, de concertation et d'engagements.

Nous avons également travaillé avec nos partenaires européen au sein de l'AERDQ - l'Association Européenne des Régies des Quartiers. En effet, l'association s'est vu être complètement revue dans son fonctionnement ainsi que dans ses instances. Elle a permis de voir émerger un nouveau mandat pour la Fédération des Régies des Quartiers qui en occupe la Vice-Présidence.

L'année 2024 a été également l'occasion de développer de nouveaux contacts et de nouveaux échanges avec cette nouvelle composition. Le tout dans une perspective qui doit conduire à garantir une meilleure représentation et un meilleur aura du modèle des Régies des Quartiers.

Les travaux engagés précédemment, notamment sur l'économie sociale, ont permis à Fédéré de concentrer son regard sur l'approche ou l'accompagnement spécifique dans le développement d'actions pouvant accroître les engagements sur cette thématique. La présence de Fédéré dans un GT relatif à la réforme des plans PCS témoigne notamment de l'attrait que ces politiques ont pour les Régies des Quartiers mais également de celui de nos structures vis-à-vis des partenaires locaux actifs sur la cohésion et l'action sociale. La participation à plusieurs réflexions des membres (6) en lien avec l'économie sociale a rythmée également la lecture des engagements de ses membres.



AXE 4 - ORGANISER LA FORMATION CONTINUE DES MEMBRES ET DU SECTEUR.

Cet axe s'inscrit comme une clé de voûte à l'ensemble des engagements à la fois de la Fédération mais aussi et tout particulièrement des Régies des Quartiers sur le terrain.

En 2024, nous avons travaillé à la possibilité pour le secteur d'accéder à la plateforme Formaform et ainsi pouvoir disposer de **54 formations d'intérêts** sous le couvert de **7 catégories de matières**. Nous espérons en 2025 pouvoir récolter le fruit de ce travail.

Cet axe est particulièrement compliqué à mettre en œuvre compte tenu de notre cadre RH limité (1 ETP coordination). Nous souhaitons donc renforcer les partenariats à l'avenir afin de pouvoir outiller davantage nos membres.



LES ANNEXES DU RAPPORT



FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL

FÉDÉRÉ ASBL

ANNEXE 1 COMPOSITION DES INSTANCES DE DÉCISION DE FÉDÉRÉ

ORGANE D'ADMINISTRATION DE FÉDÉRÉ AU 31/12/2024

Frédéric HALLEZ	Régie des Quartiers de Comines-Warneton	Président
Isabelle CARTON	Régie des Quartiers de La Louvière-Manage	Vice-Présidente
Alain NIHON	Régie des Quartiers de Herstal	Trésorier
Priscillia TODAVCIK	Régie des Quartiers d'Enghien	Secrétaire
Elodie GERCKENS	Régie des Quartiers de Liège	Secrétaire
Mathieu VAN DAMME	Régie des Quartiers de Mouscron	
Françoise WILLOCQ	Régie des Quartiers d'Infersambre	
Benoît MATERNE	Régie des Quartiers de Marche-en-Famenne	
Jennifer COPPENS	Régie des Quartiers de Sambreville	
Mourad OUAHMED	Coordinateur de Fédéré ASBL	Coordinateur

BUREAU EXÉCUTIF DE FÉDÉRÉ AU 31/12/2024

Frédéric HALLEZ	Régie des Quartiers de Comines-Warneton	Président
Isabelle CARTON	Régie des Quartiers de La Louvière-Manage	Vice-Présidente
Alain NIHON	Régie des Quartiers de Herstal	Trésorier
Priscillia TODAVCIK	Régie des Quartiers d'Enghien	Secrétaire
Elodie GERCKENS	Régie des Quartiers de Liège	Secrétaire
Mourad OUAHMED	Coordinateur de Fédéré ASBL	Coordinateur

LES MEMBRES

PROVINCE DU HAINAUT

Régie des Quartiers de Boussu-Quiévrain
Régie des Quartiers de Châtelet
Régie des Quartiers de Comines-Warneton
Régie des Quartiers d'Enghien
Régie des Quartiers de Fontaine L'Evêque
Régie des Quartiers d'Innersambre
Régie des Quartiers de La Louvière-Manage
Régie des Quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine
Régie des Quartiers de Mouscron
Régie des Quartiers de Val-de-Sambre
Régie des Quartiers de Saint-Ghislain

PROVINCE DE NAMUR

Régie des Quartiers d'Andenne
Régie des Quartiers de Dinant
Régie des Quartiers de Gembloux-Sombreffe
Régie des Quartiers de Namur
Régie des Quartiers de Sambreville

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Régie des Quartiers de Braine-L'Alleud
Régie des Quartiers d'Ottignies Louvain La Neuve
Régie des Quartiers de Chastre-Rixensart

PROVINCE DE LIEGE

Régie des Quartiers d'Amay
Régie des Quartiers de Chaudfontaine
Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne
Régie des Quartiers de Dison
Régie des Quartiers de Herstal
Régie des Quartiers de Liège
Régie des Quartiers d'Oupeye
Régie des Quartiers de Saint-Nicolas
Régie des Quartiers de Seraing
Régie des Quartiers de Waremme
Régie des Quartiers de Verviers
Régie des Quartiers de Flémalle

PROVINCE DU LUXEMBOURG

Régie des Quartiers de Marche-en-Famenne
Régie des Quartiers de Vielsam

Coordinateur de Fédéré ASBL

VALABLEMENT REPRÉSENTÉ EN 2024 PAR

Mme. Marie DUMONT
Mme. Candice FRERES
M. Frédéric HALLEZ
Mme. Priscillia TODAVCIK
M. Claudio GORI
Mme. Françoise WILLOCQ
Mme. Isabelle CARTON
Mme. Virginie WILLECQUET
M. Mathieu VAN DAMME & M. Eric DELATTRE
M. Jean-François TESAIN
Mme. Camille GLINEUR

Mme. Elena WALRAEDT
Mme. Eva DEPREZ
Mme. Géraldine LEBE
Mme. Claire BIETLOT
Mme. Jennifer COPPENS

M. Jonathan HEUGHEBAERT
M. Bruno PERRONE
M. Mathieu WERY

Mme. Viviane DUCHENE
Mme. Florence ROGER
Mme. Christiane PICHOTTE
Mme. Vanessa NATALELLO
M. Alain NIHON
Mme. Elodie GERKENS
Mme. Soledad AGUIAR RADEMACKERS
Mme. Brigitte GIUNTA
Mme. Sandra MICHEL
Mme. Elisabeth COLLARD
Mme. Christelle WYSEN
Mme. Stéphanie VANDERWECKENE

M. Benoît MATERNE
Mme. Justine DECHENE

M. Mourad OUAHMED

**FÉDÉRATION DES
RÉGIES DES
QUARTIERS DE
WALLONIE ASBL**



Avec le soutien de
la



Wallonie